

Réf: Dossier 365588

Avis de constitution

SOCIETE « LA FERMIERE AFRICAINE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE NON LOIN
DU GROUPE SCOLAIRE LES PELIKAN, Lot 772-77, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERMIERE AFRICAINE »

Objet : AGRICULTURE

ELEVAGE

INDUSTRIE

COMMERCE GENERAL

FORMATION

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE LES PELIKAN, Lot 772-77, Ilot 83

Dirigeant(s) Mme CAMARA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00130 du 07/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00728/GTCA/RC/2025 du 07/01/2025

